

Magistrature morale et immorale

En hommage à Robert Castel - 27 mars 1933 - 12 mars 2013



" « Faites un projet, impliquez-vous dans votre recherche d'un emploi, d'un logement, dans vos montages pour créer une association ou lancer un groupe de rap, et l'on vous aidera », dit-on aujourd'hui. Cette injonction traverse toutes les politiques d'insertion et a pris avec le contrat d'insertion du RMI sa formulation la plus explicite : une allocation et un accompagnement contre un projet. Mais ne faut-il pas se demander, comme pour les premières formes de contrat de travail, au début de l'industrialisation, si l'imposition de cette matrice contractuelle n'équivaut pas à exiger des individus les plus déstabilisés qu'ils se conduisent comme des sujets autonomes ? Car « monter un projet professionnel », ou, mieux encore, construire un « itinéraire de vie », ne va pas de soi lorsqu'on est, par exemple, au chômage ou menacé d'être expulsé de son logement. C'est même une exigence que beaucoup de sujets bien intégrés seraient bien en peine d'assumer, car ils ont toujours suivi des trajectoires balisées. Il est vrai que ce type de contrat est souvent fictif car l'impétrant est difficilement à la hauteur d'une telle demande. Mais c'est alors l'intervenant social qui est juge de la légitimité de ce qui tient lieu de contrat, et il accorde ou non la prestation financière en fonction de cette évaluation. Il exerce ainsi une véritable magistrature morale (car il s'agit en dernière analyse d'apprécier si le demandeur « mérite » bien le RMI), très différente de l'attribution d'une prestation à des collectifs d'ayant droit, anonymes certes, mais du moins assurant l'automaticité de la distribution. "

Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, p. 470-471.

La dignité humaine en CPAS : quelles questions, quelles actions ?

Par Jean Blairon

Le 28 février 2013, la Fédération Wallonne des Assistants Sociaux de CPAS (Fewasc) organisait à Braine-le-Château, sous la présidence de Bernard Taymans, son 7ème Congrès. L'intitulé en était : **Travail social performant au service de la dignité humaine en CPAS : Paradoxe entre les tendances managériales et la dignité humaine**. Cette analyse est la retranscription de l'intervention de Jean Blairon lors de ce colloque.

Jean Blairon commence par préciser la notion de dignité en référence aux travaux d'A. Touraine sur le *Sujet*. Le droit d'être Sujet, pour Touraine, doit combiner (et non séparer, voire opposer) la participation à l'activité économique et l'exercice des droits culturels, ce qui suppose une interaction permanente avec les autres et avec l'environnement, ainsi que la conscience de la domination subie, domination qui peut être évidente ou plus subtile. L'autoritarisme, l'ignorance, l'isolement, l'assignation à une place non choisie, l'intégration forcée, sont ainsi des facettes de cette domination et des vecteurs puissants de désubjectivation. Les questions stratégiques que pose Jean Blairon sont dès lors liées à ces facettes précises et aux formes qu'elles peuvent prendre. Les travaux de E. Goffman sur les procédés développés par l'institution totale permettent de mettre en lumière comment ces procédés peuvent trouver à s'incarner et servir la désubjectivation. L'analyse en démontre la portée dans des exemples extrêmes (les camps d'extermination et le libertinage sadien), mais aussi dans des situations moins extrêmes, trop peu perçues et pas nécessairement volontaires, contre les usagers et contre les travailleurs des CPAS. En ce qui concerne ces derniers, c'est la pression du néo-management qui produit l'émergence de ces procédés. Jean Blairon évoque enfin quelques pistes de résistance.

- [Lire l'analyse](#)

Crise et communication - L'étalement de l'obscénité

Par Jean Blairon et Emile Servais

Licenciements massifs à Caterpillar, démission du ministre Vanackere, annonce et contre-annonce autour du « redressement » de la Wallonie face à la Flandre : trois occasions de communication très médiatisée autour de « crises » de natures diverses. Au départ de trois productions médiatiques sur ces sujets, Jean Blairon et Emile Servais proposent une analyse critique de l'obscénité de ces propos. Pour Marcuse, l'obscénité désigne plus l'impudence que l'impudeur ; mais dans le cas qui nous occupe, on est proche de l'idéologie du « tout au libertinage » cher à Sade, à cette différence près que le cœur de la question est économique et social et non sexuel.

Les « conseils en communication de crise » donné à Caterpillar par un professeur d'université, les fictions médiatiques construites de manière pseudo-judiciaire autour de « révélations » et de « fuites » menant à la démission d'un ministre, les commentaires d'un autre professeur d'université sur ce qui « handicape » la Wallonie, autant de « sorties » dignes de véritables libertins de l'économie exerçant sur la chose publique une magistrature immorale ?

- [Lire l'analyse](#)

Mars 2013

1, Rue des Rélis Namurwès
B-5000 Namur
Belgique

RTA
Réalisation | Téléformation | Animation